

## Les temps forts des 2<sup>e</sup> Rencontres du G5 santé

### Le défi de l'innovation en production



#### Débat sur les enjeux de la compétitivité avec :

- **Christian BECHON**  
*Président Directeur Général du LFB*
- **Jean-Luc BELINGARD**  
*Président Directeur Général de bioMérieux*
- **Marc de GARIDEL**  
*Président Directeur Général du groupe Ipsen*
- **Roberto GRADNIK**  
*Directeur Général de Stallergenes*
- **Yves L'EPINE**  
*Directeur Général de Guerbet*
- **Bertrand PARMENTIER**  
*Directeur Général de Pierre-Fabre*
- **Christopher A. VIEHBACHER**  
*Directeur Général de Sanofi*

#### En présence de

**Monsieur Arnaud MONTEBOURG**  
*Ministre du Redressement Productif*

## “ Marc de GARIDEL

Je voudrais saluer la présence de M. Arnaud Montebourg parmi nous aujourd’hui, lequel a accompli un important travail au sein de notre comité stratégique de filières.

Sous votre impulsion, nous avons progressé sur un nombre important de dossiers. Des évolutions récentes suscitent néanmoins notre inquiétude, voire notre mécontentement. À cet égard, nous souhaiterions vous remettre aujourd’hui, en main propre, un appel solennel signé par l’ensemble des membres du G5.

Cet appel vise à dénoncer le manque de cohérence entre la volonté de développer notre secteur et les dernières actions figurant dans le PLFSS 2014, lequel tend à faire de notre industrie une variable d’ajustement de la nécessaire réduction des dépenses de santé.

Nous estimons qu’il serait plus pertinent d’exploiter des pistes d’économies substantielles, telles que le développement de l’automédication (qui pourrait générer 1,7 milliard d’économies) ou la réforme de l’hôpital qui, comme l’ont rappelé la Cour des comptes et l’IGAS dans de récents rapports, pourrait générer entre 5 et 15 milliards d’euros d’économies dans les prochaines années.

Forts d’un tel constat, nous espérons vivement que vous allez vous faire notre avocat, pour retrouver un niveau de contribution plus légitime aux dépenses de santé, dans les futures actions du gouvernement.

## “ Yves L’EPINE

Je vous remercie de votre présence, qui atteste de votre engagement en faveur du patriotisme industriel.

Guerbet a investi 185 millions d’euros entre 2005 et 2012 et 25 millions d’euros supplémentaires en 2013. 100 % de nos principes actifs sont en outre fabriqués en France.

Puisque nous savons que nous avons la capacité de doubler nos exportations dans les cinq années qui viennent, que pouvez-vous et comptez-vous faire pour nous aider ?

## “ Roberto GRADNIK

Le groupe Stallergenes propose depuis 50 ans une médecine personnalisée pour le traitement des allergies respiratoires sévères, ce qui impose d’avoir des modes de production spécifiques. Aujourd’hui, le groupe développe parallèlement aux traitements personnalisés des spécialités pharmaceutiques. L’ensemble de nos activités de production et de R&D, dans lesquelles nous investissons fortement, sont localisées en France, alors que nous exportons de plus en plus nos produits et ce dans un nombre grandissant de pays.

Dans le cadre de cette forte expansion à l’international, nous allons probablement devoir accroître nos capacités de production dans les prochaines années. Si nous devons créer un nouveau site, nous nous interrogerons sur le lieu de cette future implantation.

Pour effectuer ce choix, plusieurs critères rentreront en ligne de compte : l’expertise et les compétences des personnes en recrutement, le coût de l’investissement, mais également le retour que nous pourrions en attendre.

À cet égard, j’aimerais que vous nous donniez, en votre qualité de Ministre du Redressement Productif, les arguments pour que nous réalisions notre futur investissement sur le territoire français.



## “ Christopher A. VIEHBACHER

L'industrie pharmaceutique est un secteur stratégique pour l'économie française, qui exporte en Europe et dans le reste du monde, pour lequel le savoir-faire est plus déterminant que le coût de la main-d'œuvre. Nous développons actuellement un savoir-faire en biotechnologie et un nouvel outil de production en France.

C'est pourquoi, sur le dossier des biosimilaires, la position adoptée récemment par les pouvoirs publics dans le PLFSS est choquante. Il s'agit là, en effet, d'un vrai problème de santé publique, et pas seulement d'une source de mécontentement pour les industriels que nous sommes.



## “ Arnaud MONTEBOURG

Je considère comme un devoir démocratique de se confronter au mécontentement, d'où qu'il vienne. Ceci explique que j'aie indifféremment à la rencontre des ouvriers et des patrons, lorsque ceux-ci ne sont pas satisfaits des politiques publiques, car l'État a vocation à développer la base productive de notre pays.

S'agissant des politiques de santé, des choix ont récemment été faits, lesquels ont été coordonnés par le Premier Ministre. Sans critiquer a priori les décisions d'un gouvernement auquel j'appartiens, je m'engage donc à prendre note de vos propositions pour infléchir ces choix et à les transmettre à qui de droit.

Nous avons un grave problème en France dans le domaine de la commande publique. Notre réglementation est en effet trop défavorable à la cause du patriotisme économique en regard des pratiques de nos homologues européens. J'ai donc ouvert un chantier pour remédier à cette situation, ce qui a notamment conduit à la désignation d'un médiateur en charge de l'attribution des marchés publics, lequel a d'ores et déjà rencontré 3 000 directions d'entreprises. Nous nous sommes également attelés, au sein de la DG6, à l'établissement de la "mappemonde de l'absence de réciprocité" de nos entreprises nationales, afin de faire progresser la cause du patriotisme industriel. Il convient en effet de faire évoluer les mentalités et de réduire les achats publics, qui s'abritent trop souvent derrière le droit pour ne pas promouvoir prioritairement les entreprises françaises.

Nous devons également nous prémunir des effets pervers de la surtransposition du droit européen. Nous pêchons en effet par une fabrication excessive de normes, à l'échelle nationale, qui amoindrit sensiblement notre réactivité.

Dans un tel contexte, je vous remercie des propositions que vous venez de nous faire, via votre *mémoire*, pour faire progresser ce dossier. Nous allons les étudier de près et les intégrer dans notre débat interministériel. Nous reviendrons ensuite vers vous.





### **Christian BECHON**

LFB est une entreprise publique de taille moyenne, labellisée “Pacte PME” et qui cherche à développer une politique d’achats responsable.

À cet égard, nous réclamons de la part de l’État la plus grande cohérence, dans l’accompagnement de toutes les mutations que nous avons actuellement à surmonter pour rester innovants. La France occupe actuellement la troisième place, après les États-Unis et la Chine, sur le marché de la thérapie cellulaire. Aidez-nous à améliorer encore notre position sur ce marché d’avenir.



### **Jean-Luc BELINGARD**

Nous sommes un groupe citoyen ; nous réalisons 90 % de notre chiffre d’affaires à l’international, alors qu’un tiers de nos effectifs travaille en France.

Les entreprises de santé que nous sommes évoluent actuellement dans un environnement difficile. Notre industrie est en effet « administrée », à bien des égards, ce qui nous place dans une situation difficile. Partant de là, à l’heure où la prise en charge de la maladie est plurifactorielle et non monolithique et où nous nous heurtons à des changements révolutionnaires, en matière de gestion du médicament, nous devons composer avec une gouvernance par trop statique, qui devra nécessairement être revue, afin de mieux accompagner les évolutions thérapeutiques du moment. Il conviendra en outre de repenser l’accès au marché des industries de santé.



### **Bertrand PARMENTIER**

85 % des effectifs de production et de R&D de Pierre-Fabre sont implantés en France, ce qui nous semble être un paradigme essentiel. Nous évoluons par ailleurs sur des cycles longs qui nécessitent une bonne visibilité sur la manière dont nous sommes administrés et régulés pour pouvoir investir sur le long terme.





## “ Arnaud MONTEBOURG

Vous nous demandez de promouvoir une politique audacieuse, en soutenant l'innovation et le risque, ce qui est plutôt dans la culture de notre ministère. Soyez assurés que j'ai bien entendu votre message.

Au vu des chiffres qui m'ont récemment été transmis, nous œuvrons d'ores et déjà pour votre chapelle puisque 11,2 % du crédit d'impôt-recherche (CIR), soit 580 millions d'euros, sont destinés aux entreprises de santé.

Ces mêmes entreprises consomment une part importante des dispositifs de soutien à l'innovation prévus dans le cadre du Grand emprunt, à savoir 17 % des aides à l'innovation individuelle, 24 % des aides aux pôles de compétitivité et 22 % des aides aux projets d'innovation stratégique et industrielle, ce qui a représenté, en 2012, un total de 111 millions d'euros.

L'État est donc présent à vos côtés, sous forme soit de dépenses fiscales, soit de prise en charge des risques. 190 projets ont été soutenus dans le secteur de la santé, dans le cadre du Grand emprunt, avec près de 1,9 milliard versé, et nous avons annoncé 400 millions d'euros supplémentaires dans le cadre du Programme d'investissements d'Avenir (PIA).

Si malgré tous ces efforts vous êtes mécontents de votre sort, il semble urgent que nous apprenions à mieux travailler ensemble.

## “ Christopher A. VIEHBACHER

C'est dans l'intérêt de tous de retrouver la croissance en France et de mieux maîtriser l'évolution des frais de santé dans notre pays. Tout en participant cet effort de redressement, nous savons que notre industrie doit faire face à la concurrence des pays émergents mais peut contribuer à l'avenir productif de notre pays. Mais si notre industrie devient la variable d'ajustement de la nécessaire réduction des dépenses de santé, notre capacité d'innovation en pâtirait fortement.

Nous estimons pourtant que la maîtrise des dépenses est conciliable avec le retour à la croissance de notre secteur.



## Marc de GARIDEL

*Président du G5 santé*

*Président Directeur Général du groupe Ipsen conclut :*

“ Le Ministre a pris bonne note de notre appel solennel. Il s'est engagé à y apporter une attention particulière et a apprécié que nous lui apportions des propositions pour faire face aux défis de demain. C'est une bonne chose, mais nous devons à présent maintenir la pression, si nous voulons faire entendre notre voix.